**Le mot**

La phrase, le texte, le discours

**La connaissance d’un lexique adapté est nécessaire tant pour la compréhension et l’analyse des textes que pour la précision de votre expression écrite et orale.**

**1 Champ lexical et réseau lexical**

Les mots du langage désignent des réalités du monde, qu’elles soient concrètes ou abstraites (les idées).

* On appelle champ lexical l’ensemble des termes désignant une même réalité : *guerre, arme*. Les termes peuvent être reliés entre eux dérivationnellement : *guerre, guerrier.* Attention, on ne doit jamais se contenter de relever un champ lexical, il faut l’analyser précisément pour mettre à jour les sous-thèmes et les relations de sens.
* Le réseau lexical est un champ lexical étendu aux autres termes qui, de par leur connotation ou leur emploi en contexte, relèvent de la même thématique. Ainsi *guerrier, armes, munition, fusil* font partie du champ lexical de la guerre et *mutilation, hôpital, panique* font partie de son réseau lexical.
* Le champ lexical et le réseau lexical sont repérables dans les métaphores filées. Ainsi, dans ce passage, Proust file la métaphore guerrière :

[Le] monocle du général, resté entre ses paupières comme un éclat d’obus dans sa figure vulgaire, balafrée et triomphale, au milieu du front qu’il éborgnait comme l’œil unique du cyclope, apparut à Swann comme une blessure monstrueuse qu’il pouvait être glorieux d’avoir reçue, mais qu’il était indécent d’exhiber.   
(Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*, 1913)

* La connotation est la charge affective et subjective ajoutée à la dénotation d’un terme (la définition du dictionnaire) en fonction de la culture personnelle du lecteur. Les textes littéraires jouent sur ce pouvoir d’évocation des mots.

**2 Polysémie, synonymie, antonymie**

* Un même terme peut avoir plusieurs sens, il est dit polysémique. L’utilisation de la polysémie permet de jouer sur différents niveaux de sens. Ainsi dans la phrase « une harmonie telle qu’il n’y en eut jamais en enfer », Voltaire joue sur le double sens d’*harmonie*, « formation musicale » et « entente, paix », pour intriguer son lecteur.
* Des termes différents peuvent recouvrir une même réalité, ils sont dits synonymes. Cependant, un mot n’est jamais l’exact équivalent d’un autre, il y a toujours une nuance de sens entre les synonymes. Dans une énumération ou une gradation, il faut être attentif aux apports de sens de chacun des termes. Par exemple : « Je vois partout [...] la force, la brutalité, la cruauté, le sadisme » (Aimé Césaire).
* Des termes peuvent avoir des relations de sens opposés, ils sont dits antonymes : *généreux/avare*. Il est indispensable de les analyser dans une antithèse ou un oxymore.

**3 Les types de lexique**

Vous aurez besoin de savoir reconnaître et utiliser au moins ces quatre types de lexique.

* Le lexique appréciatif permet d’exprimer une appréciation ; elle peut être positive, on parle de lexique mélioratif (*admirable, magnifique*) ; elle peut être négative, on parle de lexique péjoratif (*fade, néfaste, borné*). On le trouve dans l’éloge et le blâme, et dans l’expression de la subjectivité.
* Le lexique évaluatif permet d’exprimer un jugement de valeur sur une échelle graduée (*grand/petit*, *chaud/froid*) dans divers domaines : esthétique (*beau*), moral (*bon*), etc.
* Le lexique affectif permet d’exprimer la manière dont on est affecté par quelque chose. C’est le lexique des sentiments et des émotions (*admiration, souffrance*). Les adjectifs sont souvent formés sur un nom de sentiment : si je dis que quelque chose est *pitoyable*, c’est que je suis affecté par le sentiment de la *pitié*. Ce lexique est aussi utilisé dans l’expression de la subjectivité.
* Le lexique abstrait est le lexique des opérations de la pensée (*réfléchir, méditer ; notion, concept*) ; du jugement (*apprécier, concéder, réfuter*) ; de la morale (*vertu, droit, devoir*) ; de la philosophie (*liberté, conscience, être*) ; des catégories artistiques (*baroque, classique*) ; du sentiment esthétique (*beau, sublime*), etc. Vous aurez à utiliser ce lexique pour le commentaire et la dissertation.